

FICHE MISSION DE SERVICE CIVIQUE POUR LE TENNIS DE TABLE DU PALLET

Employeur : Tennis de Table du Pallet

Secteur d'activité : Milieu sportif tennis de table

Contexte

Le club de Tennis de Table du Pallet , est un club du vignoble en forte croissance du nombre de licenciés et surtout en forte augmentation des jeunes (7 à 18 ans).

Notre club est aussi connu pour organiser un gros évènement en fin d'année : les 24h00 de tennis de table depuis plus de 35 ans.

Activité

Le jeune en Service Civique sera sous la supervision du Président et du bureau et suivi /accompagné par notre entraineur diplômé + le responsable de la section jeune du club de Tennis de Table.

L'objectif de ce recrutement d'un volontaire pour le club est d'améliorer le suivi de nos nouveaux jeunes, leurs intégrations et leurs suivis.

Missions du volontaire :

- 1) Accompagner notre entraineur pendant les séances d'entraînement jeunes » pour accueillir plus de jeunes et dans de meilleures conditions.
- 2) Accompagner l'entraineur et les bénévoles pour suivre, coacher nos jeunes lors des compétitions équipe ou individuels le samedi (environ 20 samedi par an).
- 3) Aider à développer la représentation du club et l'initiation au tennis d table dans les écoles locales ou fêtes locales.
- 4) Participation à l'amélioration de communication pour le club (réseaux sociaux/site.) toutes actions de communication utile à la notoriété du club et de son image.
- 5) Suivre les informations de la fédération, de la ligue, et du comité et les relayer vers le bureau et les licenciés.
- 6) Aide à certains travaux administratifs (convocation des équipes/suivi des brulages.. suivre des statistiques (présences entrainements/ suivi évolution des performances..)
- 7) Aide à la réflexion et mise en place pour augmenter l'accueil (nouveaux créneaux/mise en place de stage/échange avec autres clubs voisins..)
- 8) Soutien/aide à l'équipe organisatrice pour l'organisation des 24h00 auprès de l'équipe organisatrice.
- 9) D'autres missions à définir en fonction du profil et des opportunités (développement du ping féminin ? handi-ping ?..)

Formations

Formations obligatoires :

PSC1

Formations non obligatoires envisagées :

Accueil du public

BAFA

Utilité sociale du service civique

Cette mission a pour objectif de permettre au jeune volontaire en service civique de prendre conscience de l'importance de programmer, organiser pour mieux anticiper et s'assurer d'atteindre l'objectif fixé dans le cadre des événements sportifs du club.

Développement et entretien des relations avec le monde associatif,

Aptitudes spécifiques demandées :

Motivation et dynamisme,

Intérêt pour le milieu sportif et les valeurs qu'il véhicule,

Etre Joueur de tennis de table (pour pouvoir relancer sur les jeunes + pouvoir les coacher).

Bon relationnel et aisance à l'oral,

Sens de l'organisation et rigueur,

Capacité à rendre compte.

Maîtrise des outils informatique (Word, Excel autres)

Permis de conduire (obligatoire)

Type de contrat et organisation du temps de travail

Contrat d'engagement Service Civique, conclu entre le volontaire et le club de Tennis de Table du pallet et sous couvert de l'agrément de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire.

Durée 8 mois à partir de Novembre 2025.

Conditions de recrutement :

Avoir entre 18 et 26 ans

Habiter « à proximité »

Entre 24 h et 35 h par semaine

Les jours de mission du volontaire seront variables en fonction de la programmation des actions et de la préparation logistique. Il est possible que les missions se déroulent le samedi ou très rarement le dimanche.

Les tâches de communication/administratives pourront être faites en télétravail.

Indemnités

Dans le cadre de sa mission de service civique l'indemnité du volontaire est d'un montant de 619,83 € / mois (504,88 € d'indemnité nette et 114,95 € d'indemnité de subsistance). En cas de maladie, accident ou congé maternité, les indemnités et majorations versées au volontaire sont maintenues. Il n'y aura donc pas d'indemnités versées par la sécurité sociale.

Conditions et moyens du volontaire

Les déplacements pour accompagner nos jeunes seront prise en charge par la structure d'accueil. Celle-ci fournira également au volontaire tout outil utile à l'accomplissement de sa mission (outils informatiques, de communication, audio-visuel, etc.)